

PV DE REUNION
Commission de Quartier 09

Rédaction Marie-Aline Geurts – *Coordinatrice socio-économique*
Hans Eelens – *Coordinateur espaces publics*

Lieu Ecole Klavertje Vier - Avenue de l’Héliport, 52

Date 06/06/2023

Participants

Rôle	Représentants	
Habitant.e.s :	Marie RUBIO Ismael MESSAOUDI Youssef MOUSTAHFID Mohamed HAMMOUCHI Béatrice FRANKINET Ihsan TEGARTI Stefica SLUNJSKI Ismael MESSAOUDI Micheline SURAHY Chantal SURAHY Valériane DESMES Younes TALLAL Youssef Haytam OULAD OUMAR	
Associations:	Tatiana RUMIANTSEVA Erdem RESNE Jean-Louis PETERS	De Bron vzw Convivence – réseau habitat Werk Centrale de L’Emploi
Ville de Bruxelles:	Arnaud PINXTEREN Pierre BURNIAT Véronique LECHIEN Marie-Aline GEURTS Hans EELENS Thierry TIMMERMANS Katrien KOVALENI	Echevin de la Rénovation Urbaine Collaborateur Cabinet Pinxteren Dir-adj. Cellule Rénovation Urbaine Coordinatrice des projets socio-éco Coordinateurs Espaces Publics CPAS Dir. Ecole Klavertje Vier
Région:	Sarah ROLAND	Région- Urban.brussels
Invités :	Ans Persoons	Echevine de l’urbanisme et des Espaces Publics, Affaires et Enseignement néerlandophones



Ordre du Jour

1. Mot d'accueil
2. Point d'info – Klavertjevier
3. Made in Hélicopter-Anvers
4. Déroulé d'un projet public
5. Avancement des projets brique : crèche & maison de quartier
6. Espace Public : prochaines étapes
7. Que se passe-t-il cet été ?
8. Validation du rapport d'activité de l'action 4.15 : Future Factory (De Bron)

1- Mot d'accueil – Arnaud Pinxteren

L'échevin accueille tous.te.s les participant.e.s à cette neuvième Commission de Quartier et les remercie d'avoir été présent.e.s lors de la fête des projets du 3 mai.

Depuis la dernière CoQ, le Contrat de Quartier avance à grands pas et ce sur de nombreux projets simultanément. Aujourd'hui, l'objectif est de présenter le lancement de la deuxième édition de l'appel à projets Made in Hélicopter-Anvers, l'explication étape par étape du déroulé d'un projet public (à la demande des habitant.e.s lors de la dernière CoQ), ainsi que l'état d'avancement et les prochaines étapes de développement de l'esplanade des immeubles du Foyer Laekenois, de la Maison de Quartier et de la crèche.

L'ordre du jour est précédé par un point d'information sur l'évolution du projet Klavertje Vier présenté par Ans Persoons, Echevine de l'Urbanisme et des espaces publics.

2- Point d'info - réaménagement Klavertje Vier – Ans Persoons

L'Echevine rappelle que ce projet est mis en place pour aménager un parvis aux abords de l'école et de la crèche, sécuriser cette partie de l'avenue de l'Hélicopter, améliorer la convivialité de l'espace public et la qualité de vie dans le quartier. Un Permis d'urbanisme a été délivré et un entrepreneur a été désigné. Suite aux nombreuses réactions suscitées par le projet dans le quartier, l'Echevine a tenu plusieurs réunions avec des personnes relais du quartier en vue de parvenir à un compromis sur la question du stationnement. Des modifications ont ainsi été apportées au projet initial suite à ces réunions. Le projet initial prévoyait de ne maintenir que trois stationnements en voirie sur le périmètre concerné ; le projet amendé en conserve vingt-trois de plus. L'Echevine rappelle que le projet prévoit l'aménagement d'un plateau (surélévation du parvis) afin de faire ralentir les voitures.

VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL



Plusieurs passages piétons sont prévus :

- en face de la nouvelle ruelle
- en face de l'école
- en face de la crèche

Quarante-six places de parking BePark ont été libérées pour les locataires des logements du Foyer Laekenois, au tarif réduit de 65€/mois. Pour profiter de ce tarif réduit, il est demandé d'envoyer un mail à info@bepark.eu entre 13 juin et 13 juillet.

L'Echevine précise que ce projet est estimé à 800.000€, qu'il fait l'objet d'un subside régional spécifique dans le cadre du Contrat Ecole Klavertje Vier et qu'une demande de permis modificatif sera introduit pour tenir compte des évolutions du projet.

Remarques du quartier :

- Plusieurs habitants estiment que les suppressions de stationnements, même si elles sont moins nombreuses que dans la version initiale, restent problématique. Ils demandent de conserver toutes les places de parkings existantes.
- Selon certains, la sécurité ne serait pas claire : étant donné que les trottoir vont s'agrandir en largeur, les enfants y prendront de la place pour y jouer comme sur une aire de jeu, alors que cet espace n'est pas identifié pour un usage récréatif.
- D'autres demandent que les arbres soient plantés dans les zones de trottoir pour récupérer une partie des places de parking
- Des critiques sont émises au sujet du tarif des places de parking sous la dalle. Même réduit à 65€/mois, ce tarif est trop élevé pour de très nombreux locataires. Certains ajoutent que le parking du BePark n'est pas sécurisé et est dangereux pour des personnes seules.

L'Echevine indique que le projet a été largement adapté pour intégrer un maximum de demandes, notamment pour préserver plus de stationnements. Des alternatives sont également proposées avec du parking sous la dalle à un tarif préférentiel. L'Echevine est consciente que cette solution n'est pas envisageable pour tous. Mais pour ceux qui peuvent se le permettre, cela signifie plus de places en voirie pour les autres.

L'Echevine rappelle que la nouvelle version du projet présentée ce soir est un compromis. Maintenir tout le stationnement existant n'est pas possible et impliquerait de renoncer à mener un projet de réaménagement.

Ans Persoons précise qu'elle fera un retour au Collège des discussions qui ont eu lieu ce soir.



3- Made in Héliport-Anvers – Marie-Aline Geurts

Les projets sélectionnés lors du premier appel à projet ont débuté :

- Les citoyens ont le droit de savoir : une première session d'information a eu lieu dans la salle Utopie, sur le sujet des factures d'électricité.
- Salon Masui : le banc a été coconstruit par les porteurs de projets et habitant.e.s, les plantes seront plantées cette semaine.
- Cinéma plein air : le matériel électronique a été acheté, les premières séances de projection auront lieu cet été.
- CUBI : les répétitions pour une pièce de théâtre sont en cours en vue de présenter une pièce le 30 septembre, lors de la fête de quartier.

La deuxième édition de l'appel à projet est lancée ce mois-ci. Les candidatures seront acceptées jusqu'au 29 septembre 2023. Cette année, les candidat.e.s seront tenus de présenter oralement leur projet au comité d'avis. Le comité d'avis invitera cinq habitant.e.s du quartier à participer à la délibération et à la sélection des projets.

- ➔ Les habitants demandent comment fonctionne l'octroi des subsides et s'inquiètent de ne pas avoir assez dès le versement de la première tranche (50%).

La coordinatrice socio-économique explique que les subsides seront en effet versés en trois tranches (50%-30%-20%) après chaque réception d'un rapport financier. La coordinatrice socio-économique encadrera tout porteur/euse de projet souhaitant être aidé.e dans les démarches.

- ➔ Une habitante se demande si un projet de brocante serait une activité éligible pour être sélectionné.

La coordinatrice socio-économique affirme que tout type de projet impliquant les habitants du quartier et ayant pour but de tisser des liens et d'améliorer la vie de quartier est éligible. Une brocante semble être une bonne idée pour encourager la cohésion sociale dans le quartier.

4- Déroulé d'un projet – Véronique Lechien

À la demande des habitant.e.s lors de la septième CoQ, le déroulé type d'un projet publique est expliqué étape par étape. Voir document en annexe.

- ➔ Une habitante demande s'il est possible de participer à la sélection du bureau d'étude en tant qu'habitante ?

Le coordinateur des espaces publics précise que dans certains cas la sélection des bureaux d'étude peut être ouverte à la participation d'habitant.e.s, comme c'était le cas pour le Parc Max. Il faudra être le plus transparent possible. L'équipe du CQD tiendra les habitant.e.s au courant quant-au processus pour participer à ces jurys. Dans tous les cas, chaque projet relatif aux espaces publics fera l'objet d'un processus de participation avec l'équipe du Contrat de quartier et les bureaux d'étude.



- Il est mentionné par quelques habitant.e.s que le quartier souffre déjà du nombre de chantiers actifs dans le périmètre actuellement. Il est donc demandé de faire attention à cela avant de démarrer les prochains travaux.

Le coordinateur des espaces publics est conscient qu'un grand nombre de projets sont en cours dans le quartier.

L'équipe du CQD interpellera les responsables des projets et reviendra vers les habitant.e.s lors d'une prochaine CoQ dès qu'elle aura établi un timing clair des actions en cours et à venir, faisant partie ou non du programme du CQD.

- Un membre de la CoQ fait part de son observation quant aux récents périmètres que cible la Région pour ses contrats de quartier : ceux-ci concernent des quartiers de logements sociaux en mauvais état. Pour les habitant.e.s de ces logements, la priorité est de faire rénover leur habitation plutôt que de faire rénover l'espace public. Il suggère que la Région tienne mieux compte des calendriers de planification des travaux de rénovation des logements. Il faut s'assurer que les contrats de quartiers initiés sur ces zones interviennent en complément d'un programme planifié de rénovation des logements.

Tout le monde semble d'accord sur ce point. C'est par exemple le cas pour le contrat de quartier Versailles à Neder Over Hembeek.

5- Avancement des projets briques : crèche et maison de quartier – Véronique Lechien

Les avancements du projet de réaménagement de la crèche sont présentés.

- Une habitante demande si les enfants seront placés ailleurs pendant le chantier.

Le coordinateur des espaces publics rassure les habitant.e.s et précise que des conteneurs de la Ville seront installés dans le périmètre, dans lesquels les activités de la crèche pourront se poursuivre.

L'échevin rappelle que l'accueil de la petite enfance est extrêmement importante dans le quartier et reste une priorité.

La programmation de la Maison de quartier est en cours de finalisation. Le cahier des charges pour lancer un marché d'étude devrait se clôturer prochainement.

- Une habitante demande ce qu'il arrivera de l'espace vide qui se créera quand la MDQ actuelle déménagera ?

Le coordinateur des espaces publics explique que cela va libérer de l'espace qui pourra être mis à profit pour le projet de réaménagement de l'esplanade/dalle. L'objectif est de se concerter pour penser l'avenir de cette dalle ensemble : des espaces de jeux, une fontaine, du mobilier de repos et de détente, etc... L'équipe du CQD est dans le quartier justement pour parler de ces sujets avec les habitants. Pour rappel, l'antenne de quartier est située au 41 avenue de l'Héliport. L'équipe y est présente tous les jeudis.

VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Dpt Développement urbain • Dpt Stadsontwikkeling

Direction Planification stratégique et opérationnelle • Directie strategische en operationele planning

Cellule Rénovation Urbaine • Cel Stadsvernieuwing

Rue des Halles, 4 - 1000 BRUXELLES • Hallenstraat, 4 - 1000 BRUSSEL

www.bruxelles.be • www.brussel.be • [Suivez-nous sur les réseaux sociaux](#) • [Volg ons op social media](#)



6- Espace public : prochaines étapes – Hans Eelens

Concernant la dalle du Foyer Laekenois et l'avenue de l'Héliport ; des concertations avec les habitants sont prévues cet été. De plus, des activités organisées par La Sphère Volontaire seront prévues sur la dalle pendant l'été dans le cadre de Bruxelles en vacances. Ce sera l'occasion de tester des choses et de discuter des aménagements souhaités pour l'avenir.

- ➔ Une habitante propose que l'on affiche des plans dans l'espace publics, pour que les habitant.e.s puissent comprendre les chantiers en cours.

Le coordinateur des espaces publics est enthousiaste quant à cette proposition et fera une proposition une fois que les calendriers seront précisés .

7- Que se passe-t-il cet été ? – Marie-Aline Geurts

Le calendrier d'été est présenté ; celui-ci comprend les évènements, ateliers et autres activités organisées par les porteurs de projets des actions socio-économiques du CQD et d'autres associations locales.

La directrice de l'école Klavertje Vier ajoute que la fête de l'école, ouverte à tous, aura lieu le 17 juin.

La journée mondiale de la Propreté aura lieu le 16 septembre.

La section des balayeurs située rue Masui sera active dans le quartier. Ils accueilleront les personnes intéressées de 10h à 16h. Les affiches et flyers seront bientôt disponibles.

8- Validation du rapport d'activité de l'action 4.15 : Future Factory (De Bron) - Marie-Aline Geurts

La réglementation régionale relative au dispositif Contrat de quartier durable prévoit que la Commission de quartier approuve les rapports annuels d'activités des projets socio-économiques. Comme pour les précédents rapports annuels 2022 (validés le 16 mars lors de la 8^{ème} CoQ – écrite), il a été proposé de procéder à une approbation du rapport de De Bron par retour de mail.

La synthèse du rapport d'activité a été envoyée par e-mail le 7 juin 2023. Les membres de la COQ ont été invités à faire part de leurs remarques et questions avant le 14 juin. Sans retour, le rapport est considéré comme validé.

Par la suite, une personne a répondu avoir approuvé le rapport, et ajoute que toutes les activités autour des projets devraient être communiquées le mieux possible.

Le rapport d'activité soumis par l'association De Bron est considéré comme approuvé. Après analyse par la Région, celle-ci notifiera par courrier à la porteuse de projet le solde du subsidie à percevoir sur présentation d'une déclaration de créance à leur attention.